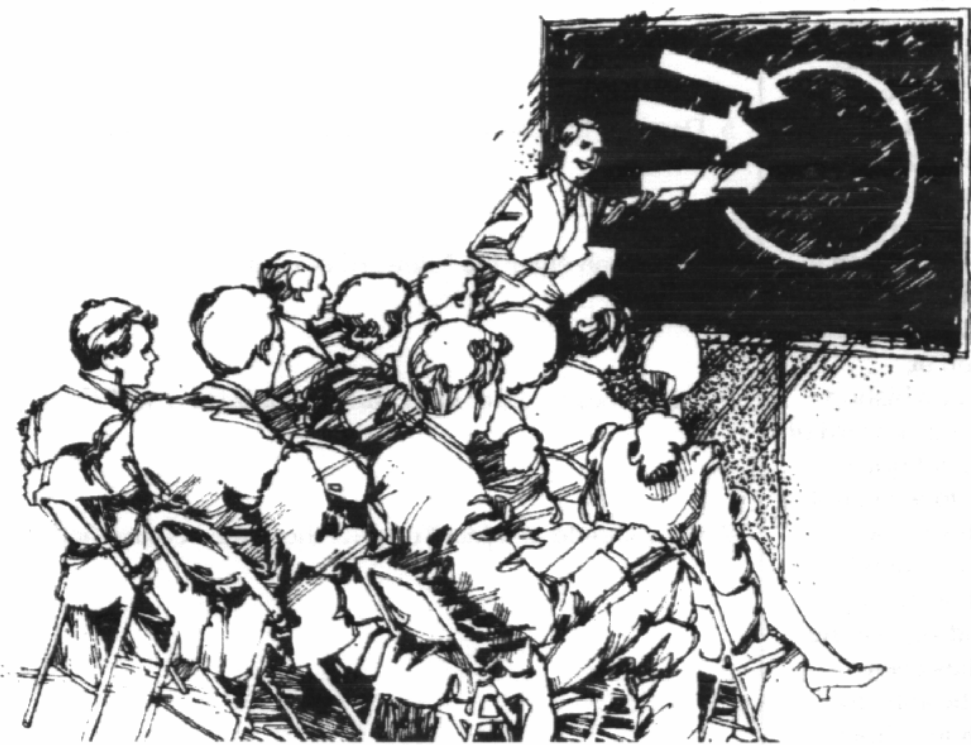


Cahier d'étude des épîtres à

# Tite et Philémon



« Je t'ai laissé en Crète, afin que tu mettes en ordre ce qui reste à régler, et que, selon mes instructions, tu établisses des anciens dans chaque ville. » (Tite 1.5)

**David A. Padfield**



1 Paul, serviteur de Dieu et apôtre de Jésus-Christ, pour la foi des élus de Dieu et la connaissance de la vérité conforme à la piété

2 —lesquelles reposent sur l'espérance de la vie éternelle, promise avant l'origine des temps par le Dieu qui ne ment pas ;

3 il a manifesté sa parole en son temps par la prédication qui m'a été confiée d'après l'ordre de Dieu notre Sauveur—

4 à Tite, mon enfant légitime en notre commune foi : Grâce et paix de la part de Dieu le Père et du Christ-Jésus notre Sauveur !

5 Je t'ai laissé en Crète, afin que tu mettes en ordre ce qui reste à régler, et que, selon mes instructions, tu établisses des anciens dans chaque ville,

6 s'il s'y trouve quelque homme irréprochable, mari d'une seule femme, ayant des enfants fidèles, qui ne soient ni accusés de débauche ni indisciplinés.

7 Il faut en effet que l'évêque soit irréprochable, comme intendant de Dieu, qu'il ne soit ni arrogant, ni coléreux, ni adonné au vin, ni violent, ni âpre au



## Qualifications des anciens

1. Qu'est-ce Dieu a promis avant l'origine des temps ?
2. Comment Dieu manifeste-t-il sa parole ?
3. Qu'est-ce qui a été confié à Paul ?
4. Pourquoi Paul a-t-il laissé Tite en Crète ?
5. Décrire le caractère de la femme d'un ancien et de leurs enfants.
6. Comment un ancien (ou évêque) est-il un « intendant de



10 Il y a, en effet, surtout parmi les circoncis, beaucoup d'indisciplinés, de vains discoureurs et de séducteurs,

11 auxquels il faut fermer la bouche. Ils bouleversent des familles entières, en enseignant ce qu'il ne faut pas, pour un gain honteux.

12 L'un d'entre eux, leur propre prophète, a dit : Crétois toujours menteurs, méchantes bêtes, ventre paresseux.

13 Ce témoignage est vrai. C'est pourquoi, reprends-les sévèrement, afin qu'ils aient une foi saine,

14 et qu'ils ne s'attachent pas à des fables judaïques et à des commandements d'hommes qui se détournent de la vérité.

15 Tout est pur pour ceux qui sont purs, mais rien n'est pur pour ceux qui sont souillés et incrédules ; leur intelligence aussi bien que leur conscience est souillée.

16 Ils font profession de connaître Dieu, mais ils le renient par leurs œuvres. Ils sont odieux, rebelles et incapables d'aucune œuvre bonne.



## Le travail des anciens

1. Qui sont les « indisciplinés » dans ce contexte ?
2. Qui est censé fermer la bouche de ces personnes ?
3. Que se passerait-il si ces faux enseignants continuent à enseigner ?
4. Selon ce passage, pourquoi certains enseignent-ils de fausses doctrines ?
5. Qu'est-ce qu'un de leurs « prophètes » a-t-il dit sur les Crétois ?
6. Que Tite devait-il faire face aux faux enseignants ?



1 Pour toi, dis ce qui est conforme à la saine doctrine.

2 Dis que les vieillards doivent être sobres, respectables, sensés, sains dans la foi, dans l'amour, dans la patience.

3 Dis que les femmes âgées doivent aussi avoir l'extérieur qui convient à la sainteté, n'être ni médisantes, ni asservies aux excès de vin ; qu'elles doivent donner de bonnes instructions,

4 afin d'apprendre aux jeunes femmes à aimer leurs maris et leurs enfants,

5 à être sensée, chastes, occupées aux soins domestiques, bonnes, soumises chacune à son propre mari, afin que la parole de Dieu ne soit pas calomniée.

6 Exhorte de même les jeunes gens à être sensés

7 à tous égards, en te montrant toi-même un modèle d'œuvres bonnes, et en donnant un enseignement pur, digne,

8 une parole saine, inattaquable, afin que l'adversaire soit confus, et n'ait aucun mal à dire de nous.

9 Exhorte les esclaves à être soumis en tout à leurs maîtres, à leur plaire, à ne pas être contredisants,

10 à ne rien détourner, mais à montrer toujours une parfaite fidélité, afin de faire honorer en tout la doctrine de Dieu notre Sauveur.

11 La grâce de Dieu, source de salut pour tous les hommes, a été manifestée.

12 Elle nous enseigne à renoncer à l'impiété, aux désirs de ce monde, et à vivre dans le siècle présent d'une manière sensée,

## Les bons rôles

1. Qu'est-ce que Tite devait dire ?
2. Quel est le travail des « vieillards » ?
3. Qu'est-ce que les femmes âgées devraient apprendre aux plus jeunes ?
4. Toutes les femmes âgées sont-elles qualifiées à enseigner les plus jeunes ?
5. Comment les jeunes devraient-ils être ?
6. En quoi Tite devait-il être un modèle ?
7. Quelle exhortation est donnée aux esclaves ?



1 Rappelle-leur d'être soumis aux gouvernements et aux autorités, d'obéir, d'être prêts à toute œuvre bonne,

2 de ne médire de personne, d'être paisibles, conciliants, pleins de douceur envers tous les hommes.

3 Car nous aussi, nous étions autrefois insensés, désobéissants, égarés, asservis à toute espèce de désirs et de passions, vivant dans la méchanceté et dans l'envie, odieux et nous haïssant les uns les autres.

4 Mais lorsque la bonté de Dieu notre Sauveur, et son amour pour les hommes, ont été manifestés,

5 il nous a sauvés—non parce que nous aurions fait des œuvres de justice, mais en vertu de sa propre miséricorde—par le bain de la régénération et le renouveau du Saint-Esprit ;

6 il l'a répandu sur nous avec abondance par Jésus-Christ notre Sauveur,

7 afin que, justifiés par sa grâce, nous devenions héritiers dans l'espérance de la vie éternelle.

8 Cette parole est certaine, et je veux que tu insistes là-dessus, afin que ceux qui ont cru en Dieu s'appliquent à exceller dans les œuvres bonnes. Voilà qui est beau et utile aux hommes !

9 Mais évite les folles discussions, les généalogies, la discorde, les disputes relatives à la loi, car elle sont inutiles et vaines.

10 Éloigne de toi après un premier et un second avertissement celui qui cause des divisions,

11 sachant qu'un tel homme est

## Rappels

1. De quelles sept choses Tite devait-il rappeler les frères ?
  - a.
  - b.
  - c.
  - d.
  - e.
  - f.
  - g.
2. Comment Paul a-t-il décrit sa vie d'avant ?
3. Comment Christ nous a-t-il sauvé ?
4. Qu'est-ce que « le bain de la régénération » ?
5. Comment sommes-nous « justifiés par sa grâce » ?
6. A quoi sommes-nous héritiers ?



1 Paul, prisonnier pour le Christ-Jésus et le frère Timothée, à Philémon, notre bien-aimé compagnon d'œuvre,

2 à Appia, notre sœur, à Archippe, notre compagnon de combat et à l'Église qui est dans ta maison :

3 Que la grâce et la paix vous soient données de la part de Dieu notre Père et du Seigneur Jésus-Christ.

4 Je rends continuellement grâces à mon Dieu, en faisant mention de toi dans mes prières ;

5 car j'entends parler de l'amour et de la foi dont tu fais preuve envers le Seigneur Jésus et pour tous les saints.

6 Je lui demande que la communion de ta foi devienne agissante et que tu reconnasses tout ce qui pour nous est le bien en vue de Christ.

7 J'ai eu, en effet, beaucoup de joie et de consolation à cause de ton amour, car par toi, frère, le cœur des saints a été tranquillisé.

8 C'est pourquoi, bien que j'aie en Christ beaucoup de liberté pour te prescrire ce qui convient,

9 j'aime mieux te prier au nom de l'amour ; tel que je suis, moi Paul, un vieillard, et de plus maintenant prisonnier pour le Christ-Jésus,

10 je te prie pour mon enfant que j'ai engendré dans les chaînes, Onésime :

11 autrefois il t'a été inutile, mais maintenant il te sera bien utile à toi comme à moi ;

12 je te le renvoie, lui qui est une partie de moi-même.

## Une supplication pour Onésime

1. Comment Paul était-il un « prisonnier pour Christ » ?
2. Comment Philémon était-il le « compagnon d'œuvre » de Paul ?
3. Que signifie la phrase « l'église qui est dans ta maison » ?
4. De quoi Philémon faisait-il preuve envers le Seigneur ?
5. Comment Philémon « communiait » (partageait)-il sa foi ?
6. Pourquoi Paul trouvait-il « beaucoup de joie et de consolation » dans l'amour de Philémon ?
7. Qu'est-ce que Paul hésitait à faire ?



17 Si donc tu me tiens pour ton ami, reçois-le comme moi-même.

18 S'il t'a fait quelque tort, ou s'il te doit quelque chose, mets-le sur mon compte.

19 Moi Paul, je l'écris de ma propre main : je te le rembourserai— pour ne pas dire que tu te dois toi-même à moi.

20 Oui, frère, que j'obtienne de toi ce service dans le Seigneur ; tranquillise mon cœur en Christ.

21 C'est en me fiant à ton obéissance que je t'écris, sachant que tu feras même au-delà de ce que je dis.

22 En même temps, prépare-moi un logement, car j'espère vous être rendu, grâce à vos prières.

23 Epaphras, mon compagnon de captivité en Christ-Jésus, te salue,

24 ainsi que Marc, Aristarque, Démas, Luc, mes compagnons d'œuvre.

25 Que la grâce de notre Seigneur Jésus-Christ soit avec votre esprit ! Amen.

## La proposition de Paul à Philémon

1. Quelle motivation Paul donnait-il à Philémon pour recevoir Onésime ?
2. Qu'est-ce que Paul était prêt à faire si Onésime avait causé des difficultés financières à Philémon ?
3. Avant que Philémon n'ait le temps de lui faire une facture, qu'est-ce que Paul le rappelle ?
4. Comment Philémon pourrait-il « tranquilliser » le cœur de Paul ?
5. En quoi Paul se fiait-il ?
6. Qu'est-ce que Philémon devait préparer pour Paul ?

# L'esclavage dans le premier siècle

C'était par de telles institutions que les nations de l'empire s'effacèrent pour devenir le peuple romain. Malgré cela, il restait au cœur de chaque province et de chaque famille la condition malheureuse de ces hommes qui supportaient le poids de la société sans profiter de ses avantages. Dans les états libres de l'Antiquité, les esclaves s'exposaient à la rigueur dérégulée du despotisme. Un âge de violence et de rapine précéda la civilisation parfaite de l'empire romain. La plupart des esclaves furent des captifs barbares, pris par milliers lors des guerres, acquis à un prix détestable et impatientes de rompre leurs chaînes et de se venger. Contre de tels ennemis internes, dont les insurrections ont poussé la république au bord de la destruction, les règlements les plus sévères et le traitement le plus cruel semblaient presque justifiés par la loi de la préservation de soi. Mais lorsque les nations principales d'Europe, d'Asie, et d'Afrique se sont réunies sous les lois d'un seul souverain, la source des provisions étrangères devint beaucoup moins abondante et les Romains eurent recours à la méthode plus douce et plus ennuyeuse de propagation. Au sein des nombreuses familles, et surtout dans les domaines à la campagne, ils encouragèrent le mariage de leurs esclaves. Les sentiments naturels, les habitudes de l'éducation, et la possession d'une espèce dépendante de propriété contribuaient à alléger les difficultés de la vie de servitude. L'existence même d'un esclave devint un objet d'une plus grande valeur. Malgré que le bonheur de l'esclave dépendait du tempérament et des circonstances de son maître, l'humanité de ce dernier, au lieu d'être restreinte par la peur, était encouragée par son propre intérêt. La vertu ou la politique des empereurs accéléra le progrès de bonnes manières et les édits d'Hadrien et des Antonins firent étendre la protection des lois jusqu'à la partie la plus abjecte des hommes. La juridiction de vie et de mort des esclaves, un pouvoir souvent abusé, fut enlevé du domaine privé et réservé aux seuls magistrats. Les prisons souterraines furent abolies, et une plainte justifiée de traitement intolérable donnait à l'esclave concerné le droit soit à sa délivrance soit à un maître

moins cruel.

*L'espérance, la meilleure consolation de notre condition imparfaite, n'était pas étrangère à l'esclave romain. S'il avait l'occasion de se rendre utile ou agréable, il pourrait s'attendre tout naturellement à ce que la diligence et la fidélité de quelques années soient récompensées par le don inestimable de la liberté. Mais la bienfaisance du maître était si souvent motivé par les plus méchantes suggestions de vanité et d'avarice que les lois se virent obligées de restreindre plutôt que d'encourager une libéralité profuse et sans discernement, laquelle aurait pu dégénérer en abus dangereux. C'était un dicton de la jurisprudence ancienne : Un esclave n'avait pas son propre pays. C'était avec sa liberté qu'il acquit l'accès à la société politique dont son maître était membre. Les conséquences de ce dicton auraient prostitué les privilèges de la ville romaine à une foule vulgaire et confuse. Quelques exceptions étaient donc pourvues, et la distinction honorable était promulguée à seuls les esclaves qui, pour juste cause et avec l'approbation du magistrat, avaient reçu une manumission solennelle et légale. Même ces hommes libérés n'obtinrent que les droits des citoyens privés – ils étaient rigoureusement exclus des honneurs civils ou militaires. Quels que soient les mérites de leurs fils, eux aussi furent trouvés indignes d'un siège dans le Sénat, et les traces d'une origine esclave n'étaient pas effacées avant la troisième ou quatrième génération. Sans détruire la distinction de rangs, un espoir lointain de liberté et d'honneurs était présenté, même à ceux que la fierté et la discrimination dédaignèrent presque de compter parmi l'espèce humaine.*

*L'on avait proposé l'idée de distinguer les esclaves par un habit particulier, mais certains craignaient quelque danger en permettant aux esclaves de se reconnaître ainsi. Sans interpréter les appellations libérales de légions et myriades dans leurs sens le plus strict, l'on peut estimer que le nombre d'esclaves, prisee comme de la propriété, était supérieure à celui des serviteurs, comptés seulement comme une dépense. Les jeunes d'un génie prometteur furent instruits dans les arts et les sciences et leur prix fut fixé par rapport au degré de leur talent. Presque toute profession libérale ou mécanique se trouvait dans le foyer d'un sénateur opulent. Les ministres de pompe et de sensualité étaient multipliés au-delà de la conception de luxe moderne. C'était plus avantageux pour le marchand ou le fabricant d'acheter ses ouvriers que de les embaucher ; et à la campagne les esclaves étaient les outils agricoles les moins chers et les*



plus efficaces. Pour confirmer cette observation générale et pour démontrer la multitude d'esclaves à l'époque, l'on peut se référer à de divers exemples précis. Quatre cents esclaves appartenaient à un domaine qu'une veuve africaine avait résigné à son fils, alors qu'elle garda pour elle une partie encore plus importante de sa propriété. Un homme libéré au nom d'Auguste, dont la fortune avait beaucoup soufferte lors des guerres civiles, laissa néanmoins 3600 paires de bœufs, 250.000 petits bétails, et ce qui fut presque compris dans le décompte du bétail, 4116 esclaves. Le nombre de sujets qui reconnaissaient les lois de Rome, de citoyens, de provinciaux, et d'esclaves ne peut actuellement être déterminé au degré d'exactitude que l'objet mérite. L'on sait que lorsque l'empereur Claudius exerça la fonction de censeur, il prit en compte 6 millions d'âmes. La multitude de sujets d'un rang inférieur resta incertaine et fluctuait. Mais après une étude attentionnée de toute circonstance pouvant influencer l'équilibre, il semble probable qu'à l'époque de Claudius, il existait environ deux fois plus de provinciaux que de citoyens, tout âge et tout sexe confondus, et qu'il y avait au moins autant d'esclaves que d'habitants libres du monde romain. Le montant total de ce calcul approximatif s'élève à environ 120 millions de personnes ; un degré de population qui dépasse celui de l'Europe moderne, et qui forme la société la plus nombreuse jamais réunie sous un seul système de gouvernement.

Edward Gibbon

History of the Decline and Fall of the Roman Empire

Vol. I, pp 50-57

e prochain acte de la révolution vint non pas de la part des libres mais des esclaves. Lentulus Batiates gardait à Capua une école de gladiateurs – des esclaves ou des criminels condamnés, formés pour combattre des animaux ou les uns les autres, jusqu'à la mort, dans des arènes publiques ou des maisons privées. Deux cent d'entre eux tentèrent de s'échapper ; soixante-dix-huit y réussirent, s'armèrent, occupèrent une partie de Vesuve, et ravagèrent les villes voisines pour trouver de la nourriture. Comme chef ils choisirent un Thracien, Spartacus, dont Plutarque a dit qu'il était « un homme ayant non seulement un esprit noble et du courage mais en compréhension et douceur il était supérieur à sa condition. » Il lança un appel aux esclaves de l'Italie de se révolter ; il avait bientôt 70.000 hommes, affamés de

liberté et de revanche. Il leur apprit à fabriquer leurs propres armes et de se battre avec une telle organisation et discipline que pendant des années ils ont vaincu toute armée envoyée pour les vaincre. Ses victoires inspiraient de la peur chez les riches d'Italie et de l'espoir chez les esclaves. Un tel nombre de ces derniers essayèrent de se joindre à lui qu'après avoir atteint le nombre de 120.000 hommes il refusa les autres, incapable de s'occuper d'eux. Il fit marcher ses troupes vers les Alpes, « avec l'intention, après les avoir traversées, que chaque homme rentre chez lui. » Mais ses partisans ne partageaient pas ces sentiments raffinés et pacifiques. Ils se révoltèrent contre sa direction et pillèrent les villes du nord d'Italie. Le Sénat envoya les deux consuls avec de grandes armées contre les rebelles. Une des armées rencontra un détachement qui s'était séparé de Spartacus et l'a massacré ; l'autre attaqua le corps de rebelles et fut vaincue. Se dirigeant encore vers les Alpes, Spartacus rencontra une troisième armée, menée par Cassius, et l'a décimée ; mais trouvant son chemin bloqué par d'autres légions, il se tourna vers le sud et Rome.

La moitié des esclaves en Italie étaient sur le point de se révolter, et à la capitale aucun homme ne pourrait savoir à quel moment la révolution surgirait chez lui. Toute cette société opulente qui avait profité de tous les luxes produits par l'esclavage tremblait à l'idée de tout perdre – leur maîtrise, leur propriété, leur vie. Les sénateurs et les millionnaires réclamaient un meilleur général ; peu d'entre eux se proposèrent, car tous ils craignaient ce nouvel ennemi. Enfin Crassus se proposa et reçut la commande de 40.000 hommes ; et plusieurs nobles qui n'avaient pas oublié les traditions de leur classe se proposèrent comme volontaires. Sachant que l'Empire était contre lui, et que ses hommes ne pourraient jamais administrer l'empire ni la capitale, Spartacus ne s'arrêta pas à Rome, mais continua vers le sud et Thurii, traversant toute l'Italie dans l'espoir de faire transporter ses hommes à Sicile ou en Afrique. Pendant la troisième année, il continua à repousser toutes les attaques. Mais encore une fois ses soldats impatients rejetèrent son autorité et commencèrent à ravager les villes voisines. Crassus trouva une horde de ces maraudeurs et les tua, 12.300 en nombre, chacun combattant jusqu'à la mort. Entre temps, les légions de Pompey, de retour d'Espagne, vinrent agrandir l'armée de Crassus. Désespéré de la victoire sur une telle multitude, Spartacus se jeta contre l'armée de Crassus et a accueilli la mort en se plongeant entre les mains de ses ennemis. Deux centurions furent tués par sa main ; touché et incapable de se relever, il continua la bataille à genoux. A la fin il fut tellement coupé en pièces que son corps ne fut plus identifiable. La grande majorité de ses partisans périrent avec lui ; d'autres se sauvèrent,